

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 135 (2014)
Heft: 4

Rubrik: La vie des cantons ; Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JURA

Apicultrices et apiculteurs, utilisez sans modération notre forum sur www.frij.ch/apiculture.

NEUCHÂTEL

FCNA

La projection du film «L'apiculteur», aura lieu en date du dimanche 4 mai au Cinéma ABC de La Chaux-de-Fonds, en présence de l'apiculteur Ibrahim Gezer et du réalisateur Mano Khalil.

Séances de projection : 10h30 et 18h15.

Après la projection aura lieu un débat avec l'apiculteur et le réalisateur du film, et nous serons tous invités à vivre un moment particulier en rencontrant et fraternisant avec des gens qui ont la même passion que nous et qui ont dû lutter durement afin de pouvoir continuer de pratiquer une activité qui leur tenait à cœur: soigner des abeilles !

La section de la Chaux-de-Fonds & environs organise sa course annuelle en France voisine; avis aux amateurs de découvertes !

La date est fixée au dimanche 22 juin avec départ depuis la Chaux-de-Fonds. A Foncine-le-Haut nous irons visiter un rucher didactique fraîchement construit qui est bordé d'un sentier botanique et nous serons accueillis par des membres de l'association «Le rucher du Bayard».

Les personnes intéressées par cette course sont priées de prendre contact avec le président: Eric Aubry, rue du Collège 55, 2300 La Chaux-de-Fonds, par tél. au n° 032 968 56 35, ou par e-mail: er.aubry@sunrise.ch. afin d'obtenir le programme complet.

Délai d'inscription: 12 juin 2014.

Bienvenue aux personnes intéressées !

VAUD

Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture

Assemblée des délégués, du samedi 1^{er} février 2014, à Bière.

A 13 h 30, le président J. Troxler ouvre l'assemblée des délégués dans la salle communale des Trois Sapins à Bière en saluant les représentants des sections, les membres honoraires, ainsi que les invités. M. Terrapon, président de la section de la Basse-Broye remet pour une année la médaille d'or d'Apimondia 95 à M. J.-D- Bertholet président de la section de Bière.

– **Président** (J. Troxler): il évoque les différents travaux entrepris par le comité en 2013. Le 6 novembre, le service sanitaire apicole (SSA) a fait une présentation de ses structures et ses activités au Stand de Vernand. Des démonstrations en groupes sur les techniques de traitement d'hiver ont attiré beaucoup de monde. Le comité a eu une discussion avec le service d'agriculture vaudois au sujet d'une formation obligatoire pour les nouveaux apiculteurs/ices. Résultats: la base juridique pour une telle obligation fait défaut. Une obligation au niveau fédéral est éventuellement à rechercher. Le SAGR a proposé à la FVA d'élaborer un projet de soutien aux nouveaux apiculteurs. Une réunion avec le service de l'environnement vaudois sur la problématique de l'arrivée imminente du frelon asiatique a permis de savoir que le canton a mis en place un système de veille et d'identification de cet insecte. La marche à suivre paraîtra dans la revue SAR.

– **Finances** (S. Panchaud): les comptes se portent bien et laissent apparaître un bénéfice de Fr. 1213.65. Ce qui donne une fortune de Fr. 33 015.37. La caisse des «Acariens» a augmenté de Fr. 1262.10 et laisse un fond de caisse de Fr. 124 959.40.

– Vulgarisation (A. Pasche): des cours régionaux pour débutants ont été organisés dans différentes régions, notamment à Nyon, Morges, Blonay et Ferlens. 85 personnes ont pu ainsi prendre contact avec le monde fascinant des abeilles. En mars et avril 2014, le cours théorique pour débutants aura lieu à Grange-Verney/Moudon. Les cours pratiques seront dispensés dans les différentes régions vaudoises sur 5 demi-journées au lieu de 2. Onze nouveaux conseillers sont en formation SAR; ils vont transmettre leur savoir-faire dès ce printemps et animer les cours pratiques.

– Moniteurs-éleveurs (A. Jufer): pour la première année, la station de la Grande-Enne a été ouverte à tous les éleveurs. Plus de 500 ruchettes y ont transité avec d'excellents résultats au niveau des fécondations. Vermeilley et l'Hongrin ont également bien fonctionné. Le gros travail des responsables en 2013 a été de préparer pour chaque station une nouvelle série de ruches à mâles. La protection des stations de fécondation et surtout son respect sont capitaux. La sélection selon le système des ruchers de testages a permis, pour cette année, d'obtenir 102 reines testées sur 13 ruchers tests. Pour 2014, 16 ruchers de testage ont été préparés. Huit candidats moniteurs vaudois sont en cours de formation.

– Contrôle du miel (P. Moreillon): en 2013, 183 fiches de contrôles ont été remplies et 32 inspections d'exploitations avec check-list pour 30726 kg de miel annoncés. Il s'est vendu 15257 labels apisuisse et 29884 FVA «Miel du Pays de Vaud». Les 42 miels envoyés à Liebefeld ou à Pomy ont été déclarés conformes aux normes. En avril, les contrôleurs ainsi que les présidents de sections, recevront un échantillon de miel du Liebefeld afin d'établir les réfractomètres. L'ORIF à Pomy les étalonne gratuitement. P. Moreillon les réceptionne volontiers pour les apporter au centre. Il renouvelera ceci à chaque assemblée des délégués FVA.

– Comptoir Suisse (R. Erismann): cette année retour à la halle 14 mais déception: le stand (une table) est serré entre les fromages et les saucissons, garni de belles photos mais cachées par les autres stands, peu de place pour mettre en valeur la ruchette vitrée, exposer et expliquer l'apiculture. Résultats des ventes: 288 kg (légère augmentation de 42 kg). L'édition 2014 se déroulera du 19 au 27 septembre.

– Feu bactérien (G. Andrey): il présente la situation du feu bactérien en Suisse en 2013 et la stratégie pour 2014. Le tableau des zones paraîtra sur le site officiel du canton de Vaud, arboriculture et viticulture. Limitation du déplacement des colonies: du 7 avril au 16 mai 2014. Il n'y aura aucun traitement à la streptomycine cette année.

– Etat sanitaire du rucher vaudois (F. Crozat): 200 paquets d'abeilles ont été importés dans notre canton: 150 paquets de Hongrie, 50 paquets d'Italie, 5 paquets de France. Etat sanitaire des ruchers vaudois: 4 cas de loque américaine ont été annoncés. Actuellement, 18 communes dans 5 districts sont sous séquestre. Pour cette saison, les contrôles des inspecteurs des ruchers se feront avec la check-list «rapport de contrôle, fiche de l'exploitation» comme expliqué l'année passée par M. G. Peduto, vétérinaire cantonal.

– Assemblée des délégués 2015: elle sera organisée par la section du Chamossaire et est fixée au samedi 7 février.

A 16h05, le président clôt l'assemblée, puis nous partageons un agréable verre de l'amitié accompagné de magnifiques plateaux de produits régionaux offerts par la section de Bière.

Pour information, un rapport détaillé de l'assemblée est à disposition auprès des présidents(es) des sections dès la mi-mars.

Echandens, le 15 février 2014.

La secrétaire FVA: Christine Golay

Recensement de ruches et ruchers obligatoire

Le Service de l'agriculture du canton de Vaud, comme tous les autres cantons en Suisse, effectue chaque année au mois d'avril un relevé des ruchers et des colonies d'abeilles.

Ce service constate que 15 à 20% des apiculteurs ne donnent pas les informations demandées ou des chiffres erronés.

Les apiculteurs-trices ont l'obligation de se rendre chez le préposé agricole de leur commune de domicile. Ils doivent annoncer leur(s) rucher(s) sur le formulaire B2, avec les indications sur le nombre de colonies avant l'hiver et au printemps au jour de référence (début mai), le signer et le laisser au préposé qui transmettra la feuille au service de l'agriculture.

Les formulaires B2 seront envoyés aux préposés début avril. La liste des préposés agricoles par commune se trouvera sur le site internet www.vd.ch/agriculture **sous paiements directs et autres contributions et sous préposés agricoles.**

La Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture souhaite que le recensement des colonies soit plus précis à l'avenir et nous vous prions d'apporter des données correctes à votre préposé agricole concerné. C'est seulement en donnant des chiffres exacts que nous aurons une image claire de la situation apicole, dans notre canton et en Suisse. Jouons le jeu. Ces renseignements sont très importants pour notre politique apicole.

J. Troxler, président FVA

Divers



Rucher didactique avec exposition et ruches vitrées à Cernier NE (Evologia).

Ouvert en visite libre du 26 avril au 19 octobre 2014 tous les jours de 10h à 17h.

Boutique desservie les mercredis après-midi de 14h à 17h

ainsi que les week-ends toute la journée.

**Visite guidée sur réservation.
Tous les renseignements sur:
www.espaceabeilles.ch**



Maintenant chez Bienen Meier

Tout pour l'apiculture en ruches-magasins

Nouveautés dans notre assortiment :

Ruches en bois entièrement montées pour l'apiculteur en magasins

4203 Ruche Zander selon le Dr. Liebig 210.– CHF

Fond, trois compartiments, avec couvercle et protection contre la pluie, petits cadres inclus

4205 Ruche Warré 240.– CHF

Fond, trois compartiments, avec couvercle et protection contre la pluie, petits cadres inclus

4202 Dadant US modernisé 250.– CHF

Couvercle, fond, un compartiment de corps, deux compartiments de hausses, petits cadres incl.

4204 Langstroth original 248.– CHF

Couvercle, fond, trois compartiments de corps, petits cadres inclus

4206 Allemande, taille normale 320.– CHF

Toutes les ruches livrées sans rayon de cire !

Vous trouverez les rayons aux tailles appropriées dans notre assortiment. Consultez aussi notre site internet www.bienen-meier.ch



Votre partenaire de Bienen Meier se tient à votre disposition

Altendorf / SZ
Agatha Schatt
8852 Altendorf
Tel. 055 442 45 05

Arbon–Stachen / TG
Antoinette & Ruedi Feuerle
9320 Arbon–Stachen
Tel. 071 446 84 93

Basadingen / TG
Mathias Schmid
8254 Basadingen
Tel. 052 657 10 28

Bex / VD
Pierre–Yves Marlétaz
1880 Bex
Tel. 024 463 38 38

Aesch / LU
Renate & Toni Stadelmann
6287 Aesch
Tel. 041 917 30 65

Fläsch / GR
Heinrich Joos
7306 Fläsch
Tel. 081 302 36 67

Ins / BE
Margrith & Jürg Frei
3232 Ins
Tel. 032 313 32 03

Montricher / VD
Monika Lüthi
1147 Montricher–Gare
Tel. 021 864 50 66

Posieux / FR
Nadine & Ruedi Schläfli
1725 Posieux
Tel. 026 401 00 42

Preonzo / TI
Valentino Rosselli
6523 Preonzo
Tel. 091 863 24 56

Lotzwil / BE
Susi Erb
4932 Lotzwil
Tel. 062 922 08 18

Zollikofen / BE
Rosmarie Krättli
3052 Zollikofen
Tel. 031 911 54 46

JAB 1609 Fiaugères

Envoi non distribuable

Retour à: Route des Hauts
de Fiaugères 86
1609 Fiaugères



Schweizer Bienenhonig
Miel suisse
Miele svizzero
Mel svizzer

**Le Label d'or du miel
de qualité garantit un
produit irréprochable!**

Etes-vous déjà un apiculteur labellisé?

- Nous nous réjouissons de vous voir continuer avec le label d'or!

Vous ne l'êtes pas encore?

- Annoncez-vous auprès de votre contrôleur du miel!

Suisse. Naturellement.

Du miel suisse, naturellement, celui avec label d'or de qualité!



MIEL DE QUALITÉ
de production contrôlée
www.swissmhoney.ch